



## ECONOMIE ALGERIENNE : TRANSITION VERS L'ECONOMIE DE MARCHÉ ET PESANTEURS INSTITUTIONNELLES

### ALGERIAN ECONOMY: TRANSITION TO MARKET ECONOMY AND INSTITUTIONAL WEIGHTS

HAMMADENE Ouiza<sup>1\*</sup>, MOUHOUBI Aïssa<sup>2</sup>

1 Doctorante, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion. Université Abderrahmane Mira, Bejaia, (Algérie).

2 Maître de Conférences-HDR, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion. Université Abderrahmane Mira, Bejaia, (Algérie).

Date de Réception : 26/06/2019 ; Date de révision : 30/08/2019 ; Date d'acceptation : 30/09/2019

#### RESUME

L'objet de cette contribution est de mobiliser une analyse néo-institutionnelle pour tenter de comprendre les raisons du blocage du processus de la transition vers l'économie de marché engagé depuis trois décennies en Algérie. Pour ce faire nous avons conçu et testé un modèle VECM (Vector Error Correction Model). Les résultats de l'étude montrent que les institutions caractérisant l'économie algérienne sont un obstacle majeur à l'édification d'une économie de marché. Cet état de fait est accentué par la présence d'une rente capturée par une élite et une coalition qui, pour préserver leurs privilèges, perpétuent un climat institutionnel dysfonctionnel.

**Mots clés :** Institutions ; NEI ; Transition ; Economie de marché ; Algérie ; VECM.

**Classification JEL :** D02, D72, P2, P26, C51.

#### ABSTRACT

The purpose of this contribution is to mobilize a neo-institutional analysis to try to understand the reasons for the blocking of the process of transition to the market economy initiated in Algeria for three decades. To do this, we designed and tested a Vector Error Correction Model (VECM). The results of the study show that the institutions characterizing the Algerian economy are a major obstacle to the building of a market economy. This state of affairs is accentuated by the presence of a rent captured by an elite and a coalition which to preserve their privileges perpetuate a dysfunctional institutional climate.

**Key words:** Institutions; NIE; Transition; Market economy; Algeria; VECM.

**JEL Classification :** D02, D72, P2, P26, C51.

---

\* HAMMADENE Ouiza.

## INTRODUCTION

L'échec du consensus de Washington véhiculé par des institutions internationales à guider les pays ex socialistes à édifier des économies de marché authentiques a fait émerger des théories alternatives pour la transition économique. Celles-ci 'inscrivent dans un cadre théorique institutionnaliste-évolutionniste.

C'est ainsi que la Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI) s'est développée comme un mouvement au sein des sciences sociales ; en particulier en économie et en sciences politiques. Ses adeptes, dont le plus emblématique est sans doute Douglass North, insistent sur la nécessité de la réévaluation du rôle des institutions et la prise en considération du passé dans la construction d'une économie de marché.

L'Algérie, à l'instar des économies planifiées, a engagé durant la fin des années 1980 un processus de réformes visant à engager les lois du marché dans le fonctionnement de l'économie. Plusieurs réformes ont été entreprises à cet escient.

Toutefois, après plus de trois décennies, le constat est décevant. A rebours de certains pays postsocialistes qui ont réussi leur transition et qui sont aujourd'hui membres de l'Union Européenne (Pologne, Hongrie, République tchèque ...), mais aussi des pays asiatiques qui se comptent parmi les pays émergents ; l'Algérie n'a pas réussi à construire les piliers fondamentaux de la libéralisation économique.

La transition vers l'économie de marché est un processus dont la réussite et l'efficacité se révèlent au fil du temps. Elle est censée être une sorte de révolution où une situation cède place à une autre. Le cas algérien semble échapper à cette règle générale. L'économie algérienne met des décennies dans un processus de transformation qui aurait dû être beaucoup plus court.

L'objet de cette contribution est double. D'une part, nous soutenons que "*les institutions comptent* " dans un processus de transition. En mobilisant le corpus théorique néo-institutionnel, nous analyserons le rôle des institutions dans le processus de la transition vers l'économie de marché. D'autre part, nous visons à montrer que le changement institutionnel est un processus multi-acteurs et multi-facettes. En se proposant d'appliquer la logique de l'économie politique dans l'analyse de la transition vers l'économie de marché, à travers notamment l'analyse des comportements des agents et de leurs interactions, nous tenterons de comprendre les raisons du blocage du processus transitionnel de l'économie algérienne ; un blocage que nous nous proposons de qualifier de « *trappe de la transition* ».

A cet effet, la première section de cette contribution fera l'objet d'une synthèse de la littérature sur le lien entre la qualité institutionnelle, la croissance économique et l'économie de marché. La deuxième s'intéressera à l'analyse du rôle de l'Etat et des groupes élitaires dans l'orientation du changement institutionnel. La troisième tâchera de présenter l'économie algérienne à travers un exposé succinct de ses caractéristiques et de son état des lieux. La dernière section sera consacrée à une analyse économétrique (méthodologie, estimation, résultats et interprétation).

### 1. QUALITE DES INSTITUTIONS, PERFORMANCES ECONOMIQUES ET CONSTRUCTION D'UNE ECONOMIE DE MARCHE : UNE REVUE DE LA LITTERATURE

L'échec de la théorie néoclassique de la croissance<sup>2</sup> et la théorie de la croissance endogène<sup>3</sup> à répondre à la problématique pertinente selon laquelle : certains pays dotés des mêmes facteurs n'atteignent pas des résultats

---

<sup>2</sup> Représentée par le model de Solow (1956), cette théorie soutient qu'à long terme, la croissance repose en grande partie sur le progrès technique qui est un facteur exogène et résiduel.

<sup>3</sup> Cette théorie soutient que le capital humain, la technologie et l'investissement public sont les déterminants de la croissance économique d'un pays. Contrairement au modèle néoclassique, elle considère que le progrès technique comme endogène.

positifs en terme de croissance économique, a amené les économistes contemporains à chercher au-delà de ces facteurs et déterminer les causes de ces écarts. C'est ainsi qu'ils se sont intéressés à un nouvel angle de l'économie qui est l'économie institutionnelle. Cette approche se base sur des outils institutionnels pour expliquer les différences de performances entre les économies.

La nouvelle économie institutionnelle (NEI), développée et renouvelée sur la base de l'ancien institutionnalisme<sup>4</sup>, fait échos durant les années 1980 avec notamment les travaux propulseurs de Douglass North Oliver Williamson.

Ses adeptes<sup>5</sup> admettent que les facteurs culturels et géographiques jouent un rôle dans le développement, mais affirment que les institutions prennent le dessus. Ils avancent que, pour diverses raisons, les institutions sont des variables explicatives fondamentales du processus de la croissance économique. Selon North (1990, p. 34), les institutions sont les règles formelles (lois écrites) et informelles (coutumes, normes, idées, comportements, conventions...) qui façonnent les interactions humaines. Elles permettent d'harmoniser les actions collectives en réduisant l'incertitude de l'interaction humaine. Elles fournissent une structure d'échange qui détermine le coût des transactions et les coûts de la transformation<sup>6</sup>. Ainsi, écrit North (1986, p.231), « *les individus ont une certaine confiance quant à la manière dont les résultats seront déterminés* ».

De même, Acemoğlu et al. (2004) ont fait valoir que les institutions sont des choix collectifs qui définissent la manière dont les humains eux-mêmes décident d'organiser leur société. Certaines façons d'organiser les sociétés encouragent les gens à innover, à prendre des risques, à épargner pour l'avenir, à trouver les meilleures façons de faire, à résoudre des problèmes d'action collective. D'autres ne le font pas.

Ces auteurs arguent que les institutions permettent non seulement de déterminer le potentiel de croissance économique global de l'économie, mais aussi permettent une certaine efficacité dans la répartition des ressources et des richesses. Dit autrement, les institutions déterminent la taille du revenu global mais également la manière dont ce revenu sera partagé entre différents groupes et individus de la société.

Kaufmann (2006) met l'accent sur le lien entre le droit et l'économie, le rôle central de l'État dans la formation de et l'application du régime juridique. Il a expliqué combien les règles du jeu déterminées par le politique influent sur les comportements et les performances économiques.

A cet effet, Acemoğlu et Robinson (2012) arguent que les succès économiques des pays diffèrent en raison de leurs institutions (économiques et politiques) différentes. Elles peuvent être 'inclusives' ou 'extractives'. Les institutions inclusives favorisent les incitations à la productivité et la prospérité économique. Elles sont caractérisées par des droits de propriétés sécurisés, un système juridique impartial et la fourniture de services publics offrant des conditions de concurrence équitable dans lesquelles les personnes peuvent échanger et contracter. A l'opposé, les institutions extractives promeuvent une distribution inéquitable des ressources dans le sens où elles « *extraient les revenus et la richesse d'un sous-ensemble de la société au profit d'un sous-ensemble différent* », (p. 81).

En sus de ces travaux théoriques, divers autres travaux quantitatifs ont émergé pour mettre en exergue l'existence d'une corrélation positive entre la croissance économique et la qualité des institutions. En effet, une panoplie d'applications économétriques ont procédé à tester l'hypothèse de départ selon laquelle de bonnes institutions contribuent à la croissance. Ces études trouvent que des variables de gouvernance telles que la

---

<sup>4</sup>L'économie institutionnelle a émergé au début du XXe siècle avec les travaux de Torstein Veblen et John Commons en analysant les transformations radicales qu'ont connues les Etats-Unis d'Amérique au vingtième siècle ont introduit les institutions dans l'analyse économiques. Oliver Williamson dans les années 1990 a inventé l'expression «la nouvelle économie institutionnelle» pour la distinguer de l'ancien institutionnalisme car les deux approches bien qu'elles se rencontrent dans certains points, diffèrent dans d'autres.

<sup>5</sup> Voir entre autres Rodrik et al. (2002), Acemoğlu, D., & Robinson, J. A. (2012), Chavance, B. (2012).

<sup>6</sup> Qui, à l'inverse de l'économie néoclassique, sont élevés

corruption, la stabilité des droits de propriété, un Etat efficace... sont corrélées positivement avec des objectifs de développement.

A ce propos, en régressant des variables telles que le PIB/tête, le revenu/tête ou encore le taux de croissance, sur plusieurs indicateurs institutionnels comme le contrôle de la corruption, l'indépendance de la justice, l'Etat de droit...etc. Stephen Knack et al. (1995), ont conclu que les sources de la croissance ne peuvent s'expliquer uniquement par les seules ressources naturelles, l'aide extérieure ou le climat ; une structure institutionnelle couvrant un appareil juridique efficace, une faible corruption... sont une condition sine qua non pour inciter les agents économiques à investir et orienter la production vers les secteurs producteurs de richesse au détriment d'autres secteurs improductifs et sources de rentes. En outre, les résultats d'Acemoglu et al. (2001, p. 1387) soutiennent que « *L'Afrique est plus pauvre que le reste du monde, non pas à cause de facteurs purement géographiques ou culturels, mais à cause de mauvaises institutions* ».

S'agissant de la transition vers l'économie de marché, la NEI a été d'un apport notable pour les chercheurs. En effet, la problématique et l'outillage conceptuel de la NEI ont été repris par de nombreux travaux<sup>7</sup> qui s'intéressent à l'analyse et la mise en place de l'économie de marché dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale et dans le pays en développement. La NEI a apporté un cadre d'analyse explicatif des crises dans certains pays en transition et en développement.

Après que les institutions aient été pratiquement ignorées dans la plupart des prescriptions normatives véhiculées par le consensus de Washington<sup>8</sup> ; elles deviennent dans les années 1990 (notamment suite aux hétérogénéités des résultats des pays en transition) au cœur des analyses des approches sur le développement. Ces analyses arguent que le marché *ne se décrète pas* (Stiglitz 1999) et que de simples réformes et calculs économiques ne suffisent pas, à eux-seuls, pour créer des marchés efficaces. Des réformes concomitantes des institutions politiques qui limitent le gouvernement et garantissent les droits de propriété et la liberté individuelle doivent avoir lieu<sup>9</sup>.

Dans cette perspective, Beck et Laeven (2005), Peev et Mueller (2012) et Piatek et al. (2013), ont fait valoir que les divergences dans les performances post-transitions entre les pays pourraient être mieux expliquées en analysant le type d'institutions en vigueur dans chaque économie. Cela revient au fait que, dans un processus tel que la transition vers l'économie de marché, en raison de l'incertitude accrue et de l'asymétrie de l'information, les transactions deviennent trop chères. Cela constitue une réelle aversion à l'échange. Ainsi, afin de protéger les contractants de toute forme de fraude, d'opportunisme et de pratiques dissuasives ; un climat institutionnel approprié doit être mis en place. Dans ce sens, Coase (1992) estime qu'il est insensé de « *discuter du processus d'échange sans préciser le cadre institutionnel dans lequel se déroule l'échange, car cela influe sur les incitations à produire et les coûts de transaction* » (p.780). Il a ajouté que les pays de l'Europe de l'Est qui aspiraient passer à une économie de marché devraient instaurer les institutions appropriées, sans quoi « *aucune économie de marché significative n'est possible* » (p. 714). North (1994) a exprimé des précautions similaires en avançant qu'un « *élément essentiel de la politique de développement est la création de politiques qui créeront et appliqueront des droits de propriété efficaces* ».

---

<sup>7</sup> Voir entre autres Chavance, B (2007), Andreff, W (2007), Marangos, J (2006), Stiglitz, J (1999, 2002), Murrell, P (2012).

<sup>8</sup> Les économistes institutionnalistes à l'image de Stiglitz, Boyer et Chavance ...accusent les préconisations du consensus de Washington d'avoir une vision normative et simpliste du changement économique.

<sup>9</sup> Haber, S., North, D. C., & Weingast, B. R. (2002). The Poverty Trap. *Hoover Digest*, 24(4).

## 2. INERTIE INSTITUTIONNELLE : LE ROLE DE L'ETAT ET DES GROUPES ELITAIRES DANS L'ORIENTATION DU CHANGEMENT INSTITUTIONNEL

L'histoire montre bien que les mêmes institutions ne donnent pas les mêmes résultats partout. En effet, même en copiant les meilleures institutions des pays industrialisés, certains pays en développement peinent à sortir du cercle du sous-développement et pataugent dans des crises profondes. Partant de ce constat, certains auteurs enrichissent notre compréhension du changement institutionnel en intégrant des facteurs connexes à ce processus. Bien qu'ils admettent que le changement institutionnel est fondamental pour la croissance et l'épanouissement des marchés. Ils arguent que ce dernier n'est pas une *question technique* ou une *recette universelle* menant systématiquement à l'instauration d'un système de marché. Ses résultats sont hétérogènes et varient en fonction du contexte dans lequel ce changement émerge et se développe.

A ce titre, North (1990, 2005) conclut que l'orientation des processus de changement est déterminée par des agents qui agissent en fonction des opportunités qu'ils perçoivent et de leurs « *systèmes mentaux* ». L'auteur conclut que le système institutionnel interagit avec les comportements économiques et extra-économiques. Par conséquent, le succès des institutions repose non seulement sur des financements et des nouvelles technologies ; mais aussi sur des facteurs économiques, sociaux et politiques complexes.

Afin de mieux comprendre la complexité du changement institutionnel, nous devons inévitablement faire, comme l'a fait North (1994), la distinction entre les règles formelles et informelles (les institutions) mais aussi entre les institutions et les organisations (groupes d'individus, universités, tribunaux, police, administrations publiques...). Selon North, les institutions sont les règles du jeu, les organisations sont les joueurs. L'enjeu du changement réside, selon cette perspective, dans l'interaction entre les règles formelles et informelles d'une part, et entre les institutions et les organisations d'autre part.

À tout moment, le cadre institutionnel (formel) en vigueur façonne des incitations à divers comportements et interactions humaines. Ces différents comportements influencent, à leur tour, affectent les résultats économiques (outcomes)<sup>10</sup>.

En corollaire, le changement dans les règles formelles nécessite un changement équivalent dans les règles informelles (croyances, culture, perceptions,...). Lorsque les modifications des règles formelles sont en harmonie avec les règles informelles en vigueur, les incitations qu'elles créent auront tendance à réduire les coûts de transaction et à libérer certaines ressources pour la production de richesse. Cependant, lorsque les nouvelles règles formelles entrent en conflit avec les règles informelles en vigueur, les incitations qu'elles créent augmenteront les coûts de transaction et réduiront la production de richesse dans la communauté<sup>11</sup>.

Les organisations, de leur côté, interagissent avec les institutions à travers une boucle rétroactive et interdépendante. Les institutions en vigueur déterminent les incitations et les opportunités dont bénéficient les organisations existantes. Cette structure institutionnelle détermine le genre d'organisations qui seront créées. Si la structure institutionnelle encourage la piraterie, des organisations pirates se formeront et vice-versa<sup>12</sup>. En contrepartie, les organisations sont une source du changement institutionnel dans le sens où les règles n'existent pas isolément mais toujours en relation avec les acteurs. En effet, les individus et les organisations, via leur degré de respect des règles, peuvent soit renforcer les institutions en les appliquant, soit les affaiblir

---

<sup>10</sup> North, D. C. (2005). The contribution of the new institutional economics to an understanding of the transition problem. In *Wider Perspectives on Global Development* (pp. 1-15). Palgrave Macmillan, London

<sup>11</sup> Pejovich, S. S. (2003). Understanding the transaction costs of transition: it's the culture, stupid. *The review of Austrian economics*, 16(4), 347-361.

<sup>12</sup> North, D. C. (1994). Economic performance through time. *The American economic review*, 84(3), 359-368.

en les contournant. Les caractéristiques d'application des institutions (*enforcement*) sont tout aussi importante que le contenu de ces lois.

Étant donné la complexité de ces interactions, il devient difficile de changer une structure institutionnelle préétablie. North (2005) explique que des sentiers d'inefficacité peuvent perdurer sur des périodes historiques assez longues. Cela revient à ce qu'on appelle la dépendance vis-à-vis du chemin (*path dependency*) qui stipule que le présent est conditionné par le passé. En effet, les organisations politiques et économiques créées à la suite de la matrice institutionnelle ont généralement intérêt à perpétuer le cadre existant à cause des importants intérêts acquis dans le statu quo institutionnel existant. En outre, plus le nombre de changements de règles est important, plus le nombre de perdants est important et, par conséquent, plus d'opposition<sup>13</sup>.

La question pertinente est, dès lors, de se demander pourquoi certains pays ont pu sortir de cette inertie et *équilibre inefficace*<sup>14</sup>, tandis que d'autres patagent dans des inefficacités et cercle vertueux de sous-développement ?

La réponse de la NEI met le politique au centre de l'analyse. Boyer et al. (2008) par exemple, ont affirmé que pour comprendre le changement institutionnel, il conviendra de ne pas se contenter uniquement de l'économique, car ce processus de transformation est « *étroitement lié aux sciences sociales générales, à la philosophie politique et morale* ».

Chang, H. J. (2002) insiste sur la nécessité d'appliquer la logique de l'économie politique dans l'analyse du marché, et pas seulement à l'analyse de l'État comme l'ont fait les théories néoclassiques. En mettant l'accent sur le caractère institutionnel du marché. L'auteur affirme que les *marchés sont finalement des constructions politiques* dans le sens où ils sont définis par un ensemble de règles formelles et informelles dont la légitimité dépendra du domaine politique.

Dans le même sillage, North (1994) avance que l'État, en tant qu'entité qui détient le monopole de la violence légitime, crée la majorité des institutions formelles d'un pays et veille à leur application. Son rôle est alors essentiel est déterministe pour spécifier l'environnement institutionnel qui facilite les échanges et de créer des incitations dynamiques pour la croissance. Il est en fin de compte un « *instituteur du marché*<sup>15</sup> ».

Toutefois, les choses ne sont pas aussi simples qu'elles le paraissent. Cela revient au fait que « *les institutions ne sont généralement pas créées pour être socialement efficaces mais sont conçues pour servir les intérêts de ceux qui ont le pouvoir de négocier pour créer de nouvelles règles*», (North, 1990, p. 16). Le changement institutionnel, en créant de nouvelles institutions économiques, modifie la distribution des revenus. Par conséquent, il y aura un conflit d'intérêts sur le choix des institutions économiques à créer et à abolir. Dans une telle situation, ce sera la répartition du pouvoir politique dans la société qui déterminera quelles institutions seront choisies<sup>16</sup>.

Ainsi, la présence d'importantes ressources naturelles motive les activités de recherche de rente et intensifie les conflits intérêts<sup>17</sup>. Les acteurs politiques et les groupes élitaires puissants profitant d'une situation confortable, auront tout l'intérêt à perpétuer la structure actuelle en dépit de son dysfonctionnement, (North, 1990, p.59). Il s'ensuit que « *ceux qui détiennent le pouvoir aujourd'hui ne pourront pas seulement déterminer les*

---

<sup>13</sup>North, D. C. (1994). Op. cit, p. 361.

<sup>14</sup> Lorsque les groupes au pouvoir poursuivent des politiques inefficaces pendant de longues durée afin d'extraire des revenus d'autres groupes. L'équilibre qui en résulte est inefficaces. Voir Acemoglu, D. (2006). A Simple Model of Inefficient Institutions.

<sup>15</sup> Boyer, R. (2001). L'après-consensus de Washington : institutionnaliste et systémique ? In *L'Année de la régulation n° 5 (2001-2002)* (pp. 13-56). Presses de Sciences Po (PFNSP). p27.

<sup>16</sup> Robinson, J. (2008, January). How Institutions Change over Time. In *Economic Research Forum Working Papers* (No. 446).

<sup>17</sup> Davis, G. A., & Tilton, J. E. (2005, August). The resource curse. In *Natural resources forum* (Vol. 29, No. 3, pp. 233-242). Oxford, UK: Blackwell Publishing, Ltd.

*institutions économiques aujourd'hui. Ils seront également en mesure de déterminer les institutions politiques à l'avenir, ce qui tend à cimenter le pouvoir de jure d'un tel groupe* <sup>18</sup> ».

Cette vision rappelle les arguments de la Théorie des Choix Publics (Public Choice) selon laquelle, l'Etat et les acteurs publics sont des agents économiques, parmi d'autres, mus par leur intérêt personnel qui n'est pas forcément compatible avec les objectifs de développement nationaux à long terme<sup>19</sup>.

Par ailleurs, le comportement de recherche de rente (rent-seeking) et la dynamique des groupes d'intérêt ont été mobilisés par plusieurs auteurs de la NEI pour expliquer la diversité des résultats des réformes institutionnelles entre pays. Robinson (2008) explique que les gouvernements des pays en développement protègent les droits de propriété de certaines personnes tout en abrogeant ou en réduisant simultanément les droits de propriété d'autres. En outre, selon l'auteur, ils réattribuent arbitrairement les droits de propriété entre les personnes proches du pouvoir et le reste de la société au profit des premiers.

Aussi, Roland (2002) et Schankerman, M. (2000) ont expliqué que la divergence des performances des pays en transition revient au fait que le phénomène de l'Etat prédateur et de la recherche de rente étaient plus présents dans les pays de l'ex-Union soviétique qu'en Europe Centrale.

### 3. ECONOMIE ALGERIENNE : REFORMES, TRANSITION ET ETAT DES LIEUX

Après avoir rompu avec l'économie coloniale et dans l'objectif de l'édification d'un appareil productif et de modernisation accélérée, l'Algérie indépendante a opté pour le modèle de développement autocentré et pour la promotion des « industries industrialisantes ». L'idée centrale de ce modèle était que l'implantation préalable de complexes industriels permettra de densifier le tissu industriel via l'effet d'entraînement. Pour ce faire, l'Etat investissait massivement dans le secteur industriel et de fait, un certain nombre d'industries jugées motrices ont été enclenchées. Il s'agit essentiellement des industries de sidérurgie, de métallurgie, de mécanique, de pétrochimie... Ces industries, dites de base « ...représentent pilier par lequel l'industrialisation s'enracine profondément dans la réalité du pays<sup>20</sup>... ».

Le secteur des hydrocarbures, qui a été nationalisée en 1971, a assuré le financement d'un vaste programme d'investissements sous la tutelle de l'Etat. Il assure également le financement de l'intégralité des équipements des entreprises étant donné que le marché local en manquait énormément. Au même temps, l'agriculture enregistrait une phase de déclin aiguë qui a contraint le gouvernement à faire appel aux marchés mondiaux pour s'approvisionner (notamment en céréales). Ces importations ont été également payées par les recettes tirées de l'exportation des hydrocarbures. Le pays devient ainsi fortement dépendant des marchés mondiaux du pétrole.

Au milieu des années 1980, la chute des prix internationaux des hydrocarbures qui passe de 40 dollar le baril en 1981 à 10 seulement en 1986 conjugué à la dépréciation du dollar a frappé de plein fouet l'économie. Les recettes d'exportations d'hydrocarbures se sont donc effondrées ; leur part dans les exportations totales est passée de 36% entre 1985 et 1986, à 31% entre 1986 et 1987. Les importations ont également baissées. Cette situation a provoqué de grands déséquilibres internes et externes. En effet, le taux de pourcentage annuel de croissance du PIB par habitant a décru, il est passé de 6,08% en 1979 à -2,52% en 1986 selon les statistiques de la Banque Mondiale.

---

<sup>18</sup> Robinson, J. (2008, January). How Institutions Change over Time. In *Economic Research Forum Working Papers* (No. 446).

<sup>19</sup> Théorie des choix public est une branche de la NEI illustrée notamment par les travaux de North, D (1990-1994), Bates, R.H (1981), Olson, M (1995), Acemoğlu, D., & Robinson, J. A. (2012)...

<sup>20</sup> Front de Libération Nationale, Charte Nationale, Alger 1976. p. 167.

Cette crise a conduit à un assèchement brutal des capacités financières du pays. La balance des paiements et le trésor public ont enregistré des déficits énormes. Le pays se trouvait alors contraint d'emprunter auprès des banques étrangères et accumule ainsi une dette importante.

La situation ne s'améliorant pas dans la seconde moitié des années 1980, le gouvernement engage un processus de réformes économiques visant à introduire les règles du marché dans le fonctionnement de l'économie. En effet, une série de réformes a eu lieu. Le capital du secteur privé local a été ouvert. Le secteur privé est considéré désormais comme un partenaire économique soumis aux mêmes règles et aux mêmes contraintes que le secteur public. Il peut importer sans passer par les entreprises publiques, il peut investir dans plusieurs activités hormis celles jugées stratégiques (hydrocarbures, banques, mines...).

Les entreprises publiques économiques (EPE) ont également été touchées par les réformes. La loi relative à l'autonomie des entreprises publique de 1988 visant à séparer l'Etat prolétaire de l'Etat gestionnaire a été promulguée. Le capital de ces entreprises s'est transformé en titres de participation gérés par des fonds de participation publics.

Après les émeutes de 1988, le gouvernement réformateur décide d'adopter un projet de réforme global incluant un volet politique. L'objectif était d'instaurer un système multipartite et une économie de marché et de séparer l'économie du politique. Cet enthousiasme a produit des hostilités de la part des *rentiers du système*<sup>21</sup>, ce qui a provoqué le départ du gouvernement réformateur en 1991.

En 1994, dans un contexte d'aggravation de la crise socioéconomique, l'Algérie était contrainte de faire appel aux institutions financières internationales pour négocier le rééchelonnement de la dette avec les bailleurs de fonds étrangers. Un plan d'ajustement structurel (PAS) a été signé avec le FMI et la Banque Mondiale. En contrepartie, le pays a été appelé à accepter les conditionnalités des institutions internationales et un vaste programme de stabilisation macroéconomique. En effet, l'ouverture commerciale, la promotion du secteur privé, la réforme du secteur agricole, la privatisation des entreprises publiques, la dévaluation du dinar, l'abandon de la gestion administrative du taux de change ainsi que l'ouverture totale de secteurs des hydrocarbures était dans le calendrier.

Les résultats du PAS ont été mitigés voire faibles. Le programme a permis de lever le taux de croissance à près de 4% en 1996 alors qu'il enregistrait des valeurs négatives dans les années 1993-1994<sup>22</sup>. Il a également permis de rétablir l'équilibre budgétaire et financier et a réduit le service de la dette à 32% en 1996. Cependant, sur le plan microéconomique et social, le PAS n'a pas enregistré les résultats escomptés :

- La croissance demeurait faible et tirée principalement des hydrocarbures ;
- Désindustrialisation accrue de l'appareil productif <sup>23</sup> ;
- Chômage important qui a atteint les 28% en 1995<sup>24</sup>...

Dans les années 2000, à la faveur d'un relèvement important des cours du pétrole, le pays a bénéficié d'une situation nouvelle sur le plan de la disponibilité des ressources budgétaires. L'Etat a dépensé des montants considérables pour régler la facture des importations qui est passée de 9,173 milliards dollars en 2000 à 58,580 milliards de dollars en 2014 soit plus de 500% d'augmentation en 14 ans<sup>25</sup>. Durant cette période, le pays a

---

<sup>21</sup> Talahite, F. (2010). *Réformes et transformations économiques en Algérie* (Doctoral dissertation, Université Paris-Nord-Paris XIII).

<sup>22</sup> Bouyacoub, A. (1997). L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel. *Confluences méditerranée*, 21, 81.

<sup>23</sup> Abdoun, R. (1998). Un bilan du programme de stabilisation économique en Algérie (1994-1998). *Les cahiers du CREAD*, 13(46), 27-42.

<sup>24</sup> Bouyacoub, A. (1997). *Op.cit.*

<sup>25</sup> Ministère des finances, direction générale des douanes : rapport statistiques du commerce extérieur de l'Algérie (2000-2015)

consacré en moyenne environ 70% des investissements publics aux infrastructures économiques (routes, ports, chemins de fer, aéroports) et sociales (le logement, la santé, l'éducation,).

Cependant, ces dépenses considérables n'ont pas permis de développer un secteur privé dynamique, ni un tissu industriel diversifié et une agriculture permettant de garantir l'autosuffisance au pays, ni encore de réaliser les réformes structurelles et institutionnelles indispensables à l'enclenchement d'une économie de marché. L'économie vit une désindustrialisation douloureuse. Selon l'ONS (2016), la contribution de l'industrie hors hydrocarbures à la production brute est de 6%. Le tissu industriel se constitue principalement de PME dont 97,7%<sup>26</sup> sont des TPE (Très Petite Entreprise). L'agriculture souffre d'innombrables lacunes inextricables.

La sphère informelle contrôle une part considérable de la masse monétaire en circulation ; 55 milliards de dollars selon les dernières statistiques<sup>27</sup>. Ces activités ne se réduisent pas uniquement à la seule économie souterraine, et aux marchés des fruits et légumes. Elles englobent également les transferts illicites de fonds vers l'étranger. Selon le rapport l'Institut Global Finance Integrity (GFI 2017)<sup>28</sup>, l'Algérie est l'un des pays les plus concernés par la fuite des capitaux. Selon la même source, près de 1,575 milliard de dollars quittent illicitement l'Algérie chaque année.

La dernière chute des prix du pétrole (2014) est venue rappeler la fragilité manifeste et l'état critique de l'économie algérienne. Le mouvement populaire gigantesque qui a commencé le 22 Février confirme le mécontentement populaire vis-à-vis de l'état actuel des choses et l'envie de la population d'un mode de vie meilleur. Une transition d'une économie basée sur les hydrocarbures vers une économie de marché basée sur la création de la valeur ajoutée et de l'implication des citoyens devient une urgence.

#### 4- ANALYSE ECONOMETRIQUE : ASPECT METHODOLOGIQUE ET RESULTATS

Nous tentons dans cette section, à travers une approche de régression par le Modèle Vectoriel à Correction d'Erreur (VECM), de mesurer, pour la période allant de 1980 jusqu'à 2016, le rôle des institutions dans la croissance économique en Algérie et par-là, le rôle des institutions dans le processus de la transition vers l'économie de marché.

##### 4.1. DESCRIPTIONS DES DONNEES DU MODELE

Pour estimer notre modèle, nous avons choisi sur la base de la littérature mais aussi de la disponibilité des séries chronologiques, certaines variables qui, à notre sens, expriment la relation entre croissance, institutions et transition. A cet effet nous avons choisi les variables suivantes :

Le PIB par habitant (PIBH) qui conformément à la littérature empirique sur la croissance, constitue un bon indicateur du développement économique<sup>29</sup>. Cette donnée est issue de la Banque Mondiale.

---

<sup>26</sup> Bulletins d'information statistiques N°32 de ministère d'industrie et des mines. 2018

<sup>27</sup> Abderrahmane Mebtou (2015). Problématique de la sphère informelle en Algérie : Economie de marché, Etat de Droit et Démocratie. Maghreb émergent. <https://www.maghrebemergent.info/problematique-de-la-sphere-informelle-en-algerie-economie-de-marche-etat-de-droit-et-democratie-contribution/> consulté février 2019

<sup>28</sup> Un organisme américain se constituant d'avocats et juges renommés

<sup>29</sup> Cet indicateur a été utilisés par plusieurs auteurs, voir par exemple Knack and Keefer (1995), Jones et Hall (1998) Kaufman et al (2005), Acemoğlu, et Robinson (2012).

Les institutions (INST) est un indicateur composite qui englobe la taille du gouvernement, le système juridique et droits de propriété et, la réglementation (du commerce, du marché du travail et du marché du crédit). Il provient de la base d'*Economic Freedom* de l'Institut Fraser<sup>30</sup>.

Les revenus tirés des exportations des ressources naturelles (REV) sont les loyers tirés des ressources naturelles après soustraction des coûts moyens de production. Elle provient de la base de données de la Banque Mondiale.

Le crédit accordé au secteur privé (PRV) constitue le crédit alloué aux entreprises privées par les banques (exprimé en % du PIB). Cette données est tirée la base de données de la Banque Mondiale.

Les dépenses publiques (DEP) représentent les dépenses totales du gouvernement (équipement et fonctionnement). Elles sont nos calculs sur la base des lois de finance 1980-2016.

Les réformes (REF) qui est une variable indicatrice (dummy), elle prend la valeur 1 pour la période où il y'avait des réformes (1988-1999) et la valeur 0 pour les autres périodes.

Il est à noter que les variables réformes, institutions, et crédit accordé au secteur privé constituent un proxy pour la transition.

Après la transformation logarithmique, le modèle retenu s'écrit de la manière suivante :

$$\text{LogPIBH} = \beta_0 + \beta_1 \text{INST} + \beta_2 \text{REF} + \beta_3 \text{LogREV} + \beta_3 \text{LogPRV} + \beta_4 \text{LogDEP} + \varepsilon_t$$

Où  $\beta_0$  et  $\varepsilon_t$  représentent respectivement la constante et le terme d'erreurs.

Notre hypothèse est que toutes les variables contribuent positivement à la croissance économique. Plus spécialement, et conformément à la littérature sur la croissance, on s'attend à un coefficient positif de l'indice institutionnel.

Afin de pouvoir estimer un modèle vectoriel a corrélation d'erreur, il convient de procéder par étapes :

La première étape consiste à (1) étudier de la stationnarité des variables pour déterminer s'il y a (ou non) une possibilité de cointégration. Si les séries sont intégrées du même ordre, il y a alors un risque de cointégration. On peut dans ce cas estimer un modèle VECM.

Néanmoins, avant d'y procéder, il convient d'abord (2) de déterminer le nombre de retards  $p$  du modèle VAR(p). La troisième étape (3) consiste à étudier les relations de cointégration entre les variables. S'il existe une relation de long terme entre ces dernières, on peut donc (4) estimer un modèle VECM par la méthode du maximum de vraisemblance.

## 4.2. ETUDE DE LA STATIONNARITE DES VARIABLES

Une série chronologique est dite stationnaire si elle est indépendante du temps (ne comporte ni tendance, ni saisonnalité). Les séries stationnaires sont dites intégrées d'ordre 0 I(0). Une série intégrée d'ordre  $d$  signifie qu'il faut la différencier  $d$  fois avant de la stationnariser<sup>31</sup>.

Plusieurs tests permettent de tester la stationnarité d'une série (Les tests de Dickey-Fuller, Dickey-Fuller Augmenté et de Phillips-Perron). Ces tests permettent de détecter l'existence d'une non-stationnarité (tests de

---

<sup>30</sup> Pour plus de détails sur la méthodologie du calcul de cet indice, voir Fraser Institute.

<sup>31</sup> Engle, R. F., & Granger, C. W. (1987). 'Co-Integration and error correction: representation, estimation, and testing', *Econometrica*, 55(2), pp.251-276.

racine unitaire). Dans notre cas, nous avons opté pour le test d'Augmented Dickey-Fuller (ADF). L'application du test ADF sur le logiciel Eviews 10 indique que toutes les séries ne sont pas stationnaires en niveau (comporte une racine unitaire). En effet, les valeurs  $ADF_{t-stat}$  sont toutes supérieures à leur valeur critique au seuil de 5% (la tendance et la constante sont non significative ( $>0.05$ ) pour le modèle 3 et 2). Après le premier filtre (première différence) toutes les séries deviennent stationnaires, autrement dit, elles sont toutes intégrées d'ordre(1). (Voir annexe 1 et 2).

#### 4.3. DETERMINATION DU VAR OPTIMAL

Pour pouvoir mener le test de cointégration on a besoin de déterminer le nombre de retards  $p$  du modèle VAR( $p$ ). Pour ce faire, nous avons utilisé les critères d'information d'Akaike et Schwarz. La procédure consiste à estimer les modèles VAR( $p$ ) où  $p$  est le nombre de retard allant 1→4. Le Retard optimal est celui qui minimise les critères d'information d'Akaike et Schwarz. Nous avons procédé à ce test et les résultats sont reportés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Résultat pour le nombre de retards P

Retard p \ critères d'information	AIC	SC
1	11.04197	<b>12.62549</b>
2	12.04823	15.24780
3	10.89701	15.74545
4	<b>8.192107</b>	14.72232

Source : Calcul des auteurs sur la base des données citées (logiciel Eviews 10).

Comme le montre le tableau 1, le critère d'Akaike conduit à un choix de retard  $p=4$ , tandis que le critère de Schwarz conduit à retenir le retard  $p=1$ . Dans ce cas de figure, il convient d'appliquer le principe de *parcimonie* qui stipule de choisir modèle incluant le minimum de paramètres, en l'occurrence nous retenons le retard  $p=1$ .

#### 4.4. ETUDE DE LA COINTEGRATION

Afin de pouvoir estimer modèle VECM, les variables doivent avoir une relation de cointégration. La cointégration est une notion de relation à long terme.

Selon Engle et Granger (1987), il est possible que deux variables ou plus soient non stationnaires et divergent dans le temps, mais une combinaison linéaire de ces variables peut, avec le temps, converger vers un processus stationnaire.

Afin de savoir si nos séries convergent vers l'équilibre de long terme, nous avons utilisé le test de trace de Johansen dont voici les résultats :

Tableau 2 : Résultats du test de la trace

Hypothesized	Trace	0.05		
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob. **
None *	0.685111	108.9688	95.75366	0.0045
At most 1	0.540889	68.52513	69.81889	0.0631

Source : Calcul des auteurs sur la base des données citées (logiciel Eviews 10).

L'hypothèse nulle de l'existence de relation de cointégration étant rejetée ( $108.96 > 95.75$ ), on procède à chercher combien de relation de cointégration il y a-t-il. En effet, les résultats montrent que la statistique calculée de Johansen  $\lambda$  trace est (68.52), elle est inférieure à la valeur critique au seuil de 5% (69.81), dans ce cas, on accepte l'hypothèse  $H_0$  de l'existence d'une seule relation de cointégration entre les variables.

Sur la base de l'existence d'une relation de cointégration, la modélisation de la VECM peut être poursuivie.

#### 4.5. ESTIMATION DU MODELE VECM

Le VECM est un modèle qui intègre à la fois l'évolution de court et de long terme. Nous nous intéresserons dans cette étude uniquement à la relation de long terme.

Après la régression, la relation de cointégration s'écrit comme suit (Voir annexe 7) :

$$\mathbf{LogPIBH} = 21.72 - 14.332 \mathbf{INST} - 2.01 \mathbf{REF} + 4.99 \mathbf{LogREV} - 2.56 \mathbf{LogPRV} - 0.20 \mathbf{LogDEP}$$

D'après les résultats donnés par le modèle VECM, il ressort que tous les coefficients des variables sont significatifs au seuil de 5%, car les statistiques t-calculées en valeurs absolues sont supérieures à la valeur de t-tabulée de Student (1,96).

Les résultats de l'estimation montrent que le coefficient de la force de rappel est négatif (-0.75) et statistiquement significatif (la statistique t-calculée en valeur absolue (3.49) est supérieure à la valeur de t-tabulée de Student (1,96)). (Voir annexe 7). Cela signifie qu'il y a une convergence des trajectoires et un retour vers l'équilibre à long terme entre le PIBH et les autres variables. Par conséquent, on peut considérer que la spécification VECM est valide.

Néanmoins, avant de passer à l'interprétation économique des résultats, il convient de s'assurer de la validité de notre modèle.

#### 4.6. ANALYSE DES RESIDUS ET VALIDATION DU MODELE

Afin de diagnostiquer le modèle et de vérifier sa robustesse, il est primordial de tenir compte de la stationnarité des résidus dans la relation de long terme. A cet effet, il convient de tester la normalité, l'hétéroscédasticité et l'autocorrélation des erreurs.

Nous avons procédé au test de ces différents critères et les résultats montrent que :

- Les erreurs possèdent des propriétés d'une distribution normale (les statistiques de Jarque-Bera sont inférieures à 5,99), (voir annexe 5) ;
- Les termes de l'erreur ne sont pas hétéroscédastiques (la probabilité associée à  $\chi^2$  est supérieure à 0.05), (voir annexe 4) ;
- Les erreurs sont indépendantes et donc le modèle est exempt d'autocorrélation (toutes les probabilités associées au test sont supérieures au risque de 5%), (voir annexe 6).

#### 4.7. DISCUSSION DES RESULTATS

D'après les résultats de la régression, on note que, les signes obtenus ne correspondent pas aux signes attendus et d'un point de vue économique, les variables sélectionnées ne contribuent pas à la croissance du PIB/Habitant (à l'exception des revenus issus des exportations des hydrocarbures). Cela n'est pas aussi surprenant étant donné que l'Algérie constitue un cas d'étude atypique.

En effet, contrairement à la théorie économique, les résultats de l'étude montrent que les institutions ont un effet négatif sur la croissance économique en Algérie. Ce résultat s'explique, selon certains auteurs, par le fait

que les pays richement dotés en ressources naturelles peinent à créer une structure institutionnelle de qualité. En effet, Arezki et Gylfason (2012) et Ross et al. (2015) ont souligné que dépendance excessive vis-à-vis des revenus des ressources naturelles nuit à la qualité des institutions en développant des comportements de recherche de rente.

En effet, il serait fallacieux d'étudier une facette de l'économie de l'Algérie sans essayer de comprendre la manière dont les hydrocarbures déterminent la relation entre l'État et la société.

Entre 2000-2018, les exportations algériennes ont représentées plus de 90% des exportations totales. Cela relève la dépendance du pays vis-à-vis des ressources naturelles notamment le pétrole et le gaz. Les revenus considérables issus de des exportations des hydrocarbures ont aggravé les comportements de recherche de rente et ont proliféré une corruption qui touche toute la structure socioéconomique du pays. Ces revenus offrent aux élites le pouvoir de maintenir et renforcer leurs dominations non seulement du champ politique mais aussi du champ économique. Cette élite aisée, afin de préserver leurs privilèges, résiste aux réformes structurelles et institutionnelles et retarde l'émergence d'un l'État moderne et d'une économie productive.

Effectivement, l'Algérie s'enlise dans les tréfonds des classements mondiaux concernant la qualité des institutions. Selon le dernier rapport du Transparency International (2018), l'Algérie se classe parmi les pays les plus minés par la corruption. Heritage Foundation, un important think tank américain, mesure la liberté économique en regroupant quatre grandes catégories la liberté économique à savoir l'Etat du droit, la taille du gouvernement, l'efficacité réglementaire et l'ouverture des marchés, classe l'Algérie 174/180 pays. Aussi, dans le rapport de Doing business (2018), l'Algérie est presque à la traîne dans le classement concernant l'accès au crédit, la protection des investisseurs minoritaires, l'enregistrement de propriété et le lancement d'un business. Critères essentiels pour asseoir une économie de marché performante.

S'agissant des réformes économiques, les résultats montrent qu'elles ne contribuent pas à la croissance économique. Ce résultat est intuitif car la réussite de toute réforme nécessite une assise institutionnelle de qualité permettant la mise en œuvre d'une bonne stratégie de réforme. En Algérie, il se trouve que les réformes engagées manquaient de visibilité et de cohérence. Cela est dû principalement aux innombrables gouvernements qu'a connus le pays depuis le lancement des réformes. Chaque gouvernement avait sa propre version de réformes remettant ainsi en cause la version précédente. Ce qui cause, en filigrane, un chevauchement dans le processus et le non dépassement de la phase embryonnaire du processus. Plus encore, le cheminement de réformes est soumis aux circonstances des afflux des pétrodollars. En effet, dans les périodes de flambée des prix de l'or noir, on assiste souvent à un reniement du processus de réformes.

Cet état de chose n'est pas sans effet sur les acteurs économiques privés. En effet, nos résultats montrent bien que les crédits accordés aux opérateurs privés ne participent pas à la croissance économique. Plusieurs hypothèses expliquent cette situation, la plus plausible est que les entreprises privées peinent à trouver des financements. En Algérie, le système financier est dominé par les banques publiques qui subissent une vocation dirigiste de l'Etat. En effet, en 2017, les crédits distribués par les banques publiques est prédominants avec 86,8 % de part de marché contre 13,2 % aux banques privées (selon la Banque d'Algérie). Ces banques publiques privilégient les entreprises publiques en termes de financement et exclut les PME. Les données de la Banque Mondiale étayent nos propos. Selon son rapport de 2017, le crédit alloué au secteur privé en Algérie est un peu plus de 24% du PIB. Il est loin derrière le Maroc (63%) et la Tunisie (81%) et trop loin de la moyenne mondiale qui dépasse les 128%. Outre des difficultés d'apprentissage, du climat des affaires, viennent s'ajouter d'épineux problèmes de financement pour condamner le secteur privé à se cantonner dans une situation de blocage permanente. Et une fois de plus, la rente s'emmêle pour expliquer ce blocage. En effet, cette dernière

en permettant des recapitalisations répétitives des banques publiques empêche l'émergence d'un secteur bancaire moderne.

Les revenus pétroliers, qui participent positivement et très significativement à la croissance économique selon nos résultats, irriguent tous les segments de la vie socioéconomique du pays. Le secteur des hydrocarbures est devenu un facteur de croissance économique en procurant à l'Etat des ressources financières considérables lui permettant d'amorcer des investissements de grandes envergures.

Toutefois, il va sans dire que cette croissance est de mauvaise qualité. Car, bien que ces revenus aient permis au pays d'être riche financièrement, ils l'ont rendu très médiocre économiquement. Dans les faits, ce modèle de croissance fondé sur la redistribution des recettes pétrolières et gazières par le secteur public évince les autres formes du capital et a des répercussions sur la réussite des objectifs de développement.

Effectivement, comme le ressortent les résultats de la régression, les dépenses publiques ne participent pas à long terme à la croissance économique. Ce résultat corrobore avec les conclusions de Bouyakoub (2012) qui soutient que les dépenses publiques sont insoutenables à long terme. En effet, étant tributaires de la disponibilité des ressources des hydrocarbures, les dépenses publiques ont servi pour acheter la paix sociale au détriment de politiques publiques prédictibles et prévisibles au service des besoins réels de l'économie. Cela a induit des politiques de replâtrage et le gaspillage de l'argent public comme le témoignent les nombreux scandales relatifs aux investissements publics et le renflouement récurrents des entreprises publiques dysfonctionnelles. Pratiques encourageant le syndrome de la *contrainte budgétaire lâche*<sup>32</sup> chère à l'économie administrée.

## CONCLUSION

La présente étude a tenté de poser le lien entre qualité institutionnelle et transition vers l'économie de marché en Algérie. L'hypothèse de départ que nous avons posé semble être rejetée pour le cas algérien. En effet, l'analyse des séries chronologiques pour la période 1980-2016 par l'estimation d'un VECM a montré que les institutions ne soutiennent pas les pratiques relevant d'un système de marché.

L'organisation institutionnelle déficiente en vigueur en Algérie retarde l'émergence d'un entrepreneuriat privé, pierre angulaire d'une économie de marché, et d'un Etat moderne ayant pour vocation première la croissance et le développement. Elle érode toute velléité d'instaurer un authentique système de marché et perpétue des politiques *tout azimuth* et des solutions de facilité qui ne font qu'enliser davantage le pays dans une situation de marasme.

Cette structure institutionnelle dysfonctionnelle se nourrit de la rente issue des hydrocarbures. En effet, cette dernière est accaparée par une coalition qui n'est pas prête à déroger à un mode de gestion rentier et distributif pour s'accommoder avec des pratiques relevant du marché. L'Etat, qui peut être l'initiateur des réformes, se trouve *privatisé* pour être lui aussi une source de captation. Par conséquent, le pays s'enfonce dans une profonde trappe de transition permanente.

---

<sup>32</sup> Selon Kornai (1979), la contrainte budgétaire lâche est la défaillance du mécanisme de la sanction par la faillite du fait que l'Etat se comporte comme un agent paternaliste envers les entreprises d'Etat en faillite.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Abdoun, R. (1998). Un bilan du programme de stabilisation économique en Algérie (1994-1998). *Les cahiers du CREAD*, 13(46), 27-42.
2. Acemoğlu, D., Johnson, S., & Robinson, J. A. (2001). The colonial origins of comparative development: An empirical investigation. *American economic review*, 91(5), 1369-1401.
3. Acemoğlu, D., Johnson, S. ET Robinson, J. (2004). Institutions as a fundamental cause of long-run growth. In: P. Aghion ET S. Durlauf (dir.), *Handbook of economic growth* (vol. 1A, p.385-472).
4. Acemoglu, D. (2006). A Simple Model of Inefficient Institutions. *Scandinavian Journal of Economics*, 108(4), 515-546.
5. Acemoğlu, D., & Robinson, J. A. (2012). Why nations fail the origins of power, prosperity, and poverty. *New York: Crown Business*.
6. Andreff, W. (2007). *Economie de la transition : La transformation des économies planifiées en économies de marché*. Editions Bréal.
7. Andreff, W. (2009). Réformes, libéralisation, privatisation en Algérie. *Confluences Méditerranée*, (4), 41-62.
8. Arezki, R., Sy, A., & Gylfason, T. (2012). Beyond the curse: Policies to harness the power of natural resources. *AfricaGrowth Agenda*, 2012(Oct/Dec 2012), 12-14.
9. Beck, T. and Laeven, L. (2005). Institution building and growth in transition economies. *Policy Research Working Paper* 3657. Washington, DC: World Bank.
10. Benabdellah, Y. (2008). Economie politique de la transition dans une économie pétrolière : le cas de l'Algérie. *Communication présentée lors du Séminaire du CEPN (CNRS-Université Paris 13), ayant pour thème «Economie politique de la transition dans deux économies pétrolières : la Russie et l'Algérie», organisé avec MEDITER (CEPN-MSH-Paris Nord)*, 14.
11. Benissad, H. (1997). Le plan d'ajustement structurel. *Confluences Méditerranée*, 23(3), 107-118.
12. Bouyacoub, A. (1997). L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel. *Confluences méditerranée*, 21, 81.
13. Bouyacoub, A. (2012). Quel développement économique depuis 50 ans ? *Confluences Méditerranée*, (2), 83-102.
14. Boyer, R. (2001). L'après-consensus de Washington : institutionnaliste et systémique ? In *L'Année de la régulation n° 5 (2001-2002)* (pp. 13-56). Presses de Sciences Po (PFNSP).
15. Boyer, R., Caillé, A., & Favereau, O. (2008). Towards an institutionalist political economy. *Revue du MAUSS permanente*.
16. Chavance, B. (2012). *L'économie institutionnelle*. Paris : La découverte.
17. Coase, R. H. (1992). The Institutional Structure of Production. *The American Economic Review*, 82(4), 713-719.
18. Corm, G. (1993). La réforme économique algérienne : une réforme mal aimée ? *Monde arabe: Maghreb Machrek*, (139), 9-27.
19. Davis, G. A., & Tilton, J. E. (2005). The resource curse. In *Natural resources forum*, 29 (3), 233-242.
20. Engle, R. F., & Granger, C. W. (1987). 'Co-Integration and error correction: representation, estimation, and testing', *Econometrica*, 55(2), 251-276.
21. Haber, S., North, D. C., & Weingast, B. R. (2002). The Poverty Trap. *Hoover Digest*, 24(4).
22. Hachemaoui, M. (2011). La corruption politique en Algérie : l'envers de l'autoritarisme. *Esprit*, (6), 111-135.
23. Hellman, J., & Schankerman, M. (2000). Intervention, corruption and capture: The nexus between enterprises and the state. *Economics of Transition*, 8(3), 545-576.
24. Kauffman, D., Kraay, A., & Mastruzzi, M. (2006). A decade of measuring the quality of governance. *The International Bank for Reconstruction and Development, The Worldbank, Washington*.
25. Knack, S., & Keefer, P. (1995). Institutions and Economic Performance: Institutional Measures Cross-Country Test Using Alternative. *Economics and Politics*, 27(3), 207-227.
26. Marangos, J. (2006). Was there an optimum model of transition? *Global Business and Economics Review*, 8(1-2), 133-160.

27. Mohtadi, H., Ross, M., & Ruediger, S. (2015, April). Do Natural Resources Inhibit Transparency? In *Economic Research Forum Working Papers* (906).
28. North, D. C. (1986). The new institutional economics. *Journal of Institutional and Theoretical Economics (JITE)/Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, 142(1), 230-237.
29. North, D. C. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge : Cambridge University Press
30. North, D. C. (1994). Economic performance through time. *The American economic review*, 84(3), 359-368.
31. North, D. C. (2005). The contribution of the new institutional economics to an understanding of the transition problem. In *Wider Perspectives on Global Development* (pp. 1-15). Palgrave Macmillan, London.
32. Peev, E., & Mueller, D. C. (2012). Democracy, economic freedom and growth in transition economies. *Kyklos*, 65(3), 371-407.
33. Pejovich, S. S. (2003). Understanding the transaction costs of transition: it's the culture, stupid. *The review of Austrian economics*, 16(4), 347-361.
34. Robinson, J. (2008). How Institutions Change over Time. In *Economic Research Forum Working Papers* (446).
35. Rodrik, D., Subramanian, A., & Trebbi, F. (2004). Institutions rule: the primacy of institutions over geography and integration in economic development. *Journal of economic growth*, 9(2), 131-165.
36. Roland, G. (2002). The political economy of transition. *Journal of economic Perspectives*, 16(1), 29-50.
37. Sadi, N. E. (2004). *La privatisation des entreprises publiques en Algérie : objectifs, modalités et enjeux* (Doctoral dissertation, Université Pierre Mendès France (Grenoble)).
38. Stiglitz, J. (1999, April). Whither reform. In *Keynote address for the Annual Bank Conference on Development Economics, Washington, DC: World Bank*.
39. Stiglitz, J. E., & Chemla, P. (2002). *La grande désillusion* (Vol. 108). Paris : Fayard.
40. Talahite, F. (2010). *Réformes et transformations économiques en Algérie* (Doctoral dissertation, Université Paris-Nord-Paris XIII).
41. Thierry, S. P. (1980). Les biens d'équipement dans l'industrie algérienne : évolution passée et perspectives. *Revue Tiers Monde*, 475-490.
42. Williamson, O. E. (2000). The new institutional economics: taking stock, looking ahead. *Journal of economic literature*, 38(3), 595-613.
43. Rapport 2017-2018 (Global Finance Integrity, Banque Mondiale, Doing business, Transparency International)

**ANNEXES :**

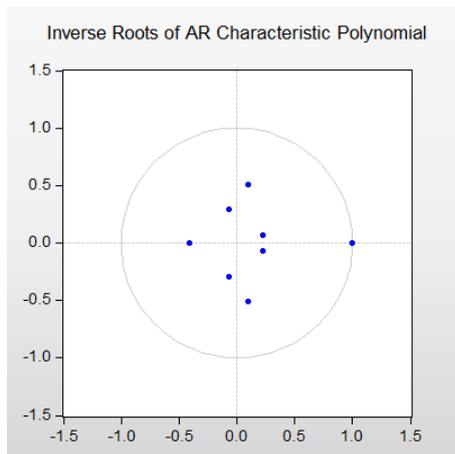
**Annexe 1 : Teste ADF sur les variables prises en niveau**

	Variables	Valeur du Test	Valeur critique	Tendance/constante	stationnarité
Modèle 3	LPIB	-1.234892	-3.544284	NON	NON
	INST	-1.880986	-3.540328	NON	NON
	REF	-1.762953	-3.540328	NON	NON
	LREV	-1.474514	-3.540328	NON	NON
	LPRV	-0.852434	-3.540328	NON	NON
	LDEP	-2.590703	-3.540328	NON	NON
Modèle 2	LPIB	-0.447375	-2.954021	NON	NON
	INST	-1.621317	-2.945842	NON	NON
	REF	-1.543154	-2.945842	NON	NON
	LREV	-1.408028	-2.945842	NON	NON
	LPRV	-1.307827	-2.945842	NON	NON
	LDEP	-1.839154	-2.945842	NON	NON
Modèle 1	LPIB	1.197228	-1.950687	-	NON
	INST	0.274595	-1.950394	-	NON
	REF	-1.290994	-1.950394	-	NON
	LREV	-0.888664	-1.950394	-	NON
	LPRV	-0.751311	-1.950394	-	NON
	LDEP	-0.163262	-1.950394	-	NON

**Annexe 2 : Test ADF sur les variables prises en différence première**

	Variables	Valeur du Test	Valeur critique	Tendance/constante	stationnarité
Modèle 3	LPIB	-3.394252	-3.544284	NON	NON
	INST	-3.482762	-3.562882	NON	NON
	REF	-5.755228	-3.544284	NON	OUI
	LREV	-3.752658	-3.544284	NON	NON
	LPRV	-4.958393	-3.544284	NON	OUI
	LDEP	-4.233371	-3.544284	NON	OUI
Modèle 2	LPIB	-3.544284	-2.948404	NON	OUI
	INST	-5.207464	-2.948404	NON	OUI
	LREV	-3.860920	-2.948404	NON	OUI

**Annexe 3 : Stabilité du modèle**



Source : Calcul des auteurs sur la base des données citées (logiciel *Eviews 10*).

**Annexe 4 : Résultat du test d'hétéroscédasticité (*white test*)**

<i>Chi-sq</i>	df	Prob.
270.0777	294	0.8382

Source : Calcul des auteurs sur la base des données citées (logiciel *Eviews 10*).

**Annexe 5 : Résultat du test de Jarque-Bera**

<i>Component</i>	<i>Jarque-Bera</i>	<i>df</i>	<i>Prob.</i>
1	0.042329	2	0.9791
2	5.165005	2	0.0758
3	2.809951	2	0.2454
4	4.326087	2	0.1150
5	2.123881	2	0.3458
6	1.304506	2	0.5209
<i>Joint</i>	15.77176	12	0.1584

Source : Calcul des auteurs sur la base des données citées (logiciel *Eviews 10*).

**Annexe 6 : Résultat du test LM**

<i>Lag</i>	<i>LRE* stat</i>	<i>df</i>	<i>Prob.</i>	<i>Rao F-stat</i>	<i>df</i>	<i>Prob.</i>
1	29.55389	36	0.7675	0.788233	(36, 73.0)	0.7817
2	33.63384	36	0.5816	0.918824	(36, 73.0)	0.6020
3	47.96258	36	0.0877	1.427326	(36, 73.0)	0.0995
4	30.93914	36	0.7079	0.831910	(36, 73.0)	0.7245
5	33.67569	36	0.5796	0.920194	(36, 73.0)	0.6000
6	46.78089	36	0.1077	1.382260	(36, 73.0)	0.1210
7	28.31785	36	0.8157	0.749823	(36, 73.0)	0.8276
8	51.72880	36	0.0434	1.574968	(36, 73.0)	0.0508
9	33.25221	36	0.6000	0.906356	(36, 73.0)	0.6199
10	21.58922	36	0.9724	0.549739	(36, 73.0)	0.9747

Source : Calcul des auteurs sur la base des données citées (logiciel *Eviews 10*).

**Annexe 7 : Résultats de l'estimation du VECM**

Vector Error Correction Estimates

Date : 03/30/19 Time : 18:54

Sample (adjusted) : 1982 2016

Included observations : 35 after adjustments

Standard errors in ( ) & t-statistics in [ ]

Cointegrating Eq:	CointEq1					
LPIB(-1)	1.000000					
INST(-1)	4.332193 (1.00028) [ 4.33098]					
REF(-1)	2.011277 (0.80885) [ 2.48659]					
LREV(-1)	-4.995816 (0.79394) [-6.29247]					
LPRV(-1)	2.560482 (0.55670) [ 4.59936]					
LDEP(-1)	0.201694 (0.04373) [ 4.61237]					
C	-21.72005					

Error Correction:	D(LPIB)	D(INST)	D(REF)	D(LREV)	D(LPRV)	D(LDEP)
CointEq1	-0.756478 (0.21632) [-3.49709]	-0.050649 (0.02409) [-2.10227]	0.002098 (0.02846) [ 0.07371]	0.040397 (0.03443) [ 1.17331]	-0.021732 (0.04020) [-0.54059]	-0.154263 (0.46728) [-0.33013]
D(LPIB(-1))	0.041549 (0.17369) [ 0.23922]	0.015155 (0.01934) [ 0.78343]	0.009835 (0.02285) [ 0.43042]	0.020069 (0.02764) [ 0.72596]	0.030997 (0.03228) [ 0.96030]	0.057402 (0.37519) [ 0.15300]
D(INST(-1))	-0.624057 (1.67850) [-0.37180]	0.133535 (0.18695) [ 0.71430]	0.067264 (0.22083) [ 0.30460]	-0.090280 (0.26716) [-0.33793]	-0.159640 (0.31194) [-0.51177]	10.57532 (3.62583) [ 2.91666]
D(REF(-1))	2.749461 (1.74105) [ 1.57920]	0.079962 (0.19391) [ 0.41236]	-0.040840 (0.22906) [-0.17830]	0.037574 (0.27711) [ 0.13559]	-0.112926 (0.32357) [-0.34900]	-3.289849 (3.76096) [-0.87474]
D(LREV(-1))	-1.987664 (1.06454) [-1.86715]	0.062172 (0.11857) [ 0.52437]	-0.160679 (0.14005) [-1.14727]	-0.038983 (0.16944) [-0.23007]	0.008922 (0.19784) [ 0.04510]	2.089610 (2.29959) [ 0.90869]
D(LPRV(-1))	2.629079 (1.06099)	-0.045546 (0.11817)	-0.034306 (0.13959)	0.086724 (0.16887)	0.205743 (0.19718)	0.611797 (2.29193)

	[ 2.47794]	[-0.38543]	[-0.24577]	[ 0.51354]	[ 1.04342]	[ 0.26694]
D(LDEP(-1))	0.179524 (0.09216) [ 1.94802]	-0.004619 (0.01026) [-0.45000]	-0.000705 (0.01212) [-0.05817]	0.013647 (0.01467) [ 0.93041]	0.014836 (0.01713) [ 0.86624]	0.058155 (0.19907) [ 0.29212]
C	0.073044 (0.34722) [ 0.21037]	0.018723 (0.03867) [ 0.48413]	-0.009150 (0.04568) [-0.20029]	-0.009477 (0.05527) [-0.17149]	-0.015584 (0.06453) [-0.24149]	-0.486991 (0.75006) [-0.64927]
R-squared	0.438652	0.278757	0.060230	0.231915	0.096756	0.306806
Adj. R-squared	0.293117	0.091768	-0.183414	0.032782	-0.137419	0.127089
Sum sq. resids	108.5912	1.347055	1.879540	2.750991	3.750565	506.7224
S.E. equation	2.005466	0.223363	0.263842	0.319200	0.372706	4.332147
F-statistic	3.014066	1.490768	0.247204	1.164624	0.413177	1.707160
Log likelihood	-69.47708	7.342134	1.512764	-5.153577	-10.57762	-96.43362
Akaike AIC	4.427262	0.037592	0.370699	0.751633	1.061578	5.967635
Schwarz SC	4.782770	0.393100	0.726207	1.107141	1.417086	6.323143
Mean dependent	0.044596	0.024543	0.000000	-0.011999	-0.023502	-0.195143
S.D. dependent	2.385292	0.234376	0.242536	0.324564	0.349467	4.636797
Determinant resid covariance (dof adj.)		0.001536				
Determinant resid covariance		0.000324				
Log likelihood		-157.3574				
Akaike information criterion		12.07757				
Schwarz criterion		14.47725				
Number of coefficients		54				

Source : Calcul des auteurs sur la base des données citées (logiciel Eviews 10).